

## Enbridge Gas est fier d'élargir l'accès au gaz naturel dans le cadre du projet d'expansion du réseau de la ville d'Ottawa!

Cher(ère) résident(e) de York,

### C'est le moment de demander le raccordement au service de gaz naturel

Nous avons une bonne nouvelle!

Nous élargissons l'accès au gaz naturel dans votre collectivité. En vous inscrivant maintenant, nous pourrions prioriser l'installation de votre service dès que la conduite principale de gaz naturel sera installée devant votre maison. Vous pourriez peut-être travailler dans votre rue avec notamment des piquets d'arpentage ou réaliser des localisations et utiliser des piquets d'arpentage le long du boulevard.

Si vous envisagez d'opter pour le service de gaz naturel, nous vous conseillons de faire votre demande le plus tôt possible car l'obtention des permis et la réalisation des localisations peuvent prendre un certain temps.

Consultez la carte du processus en quatre étapes lorsque vous serez prêt(e) à faire votre demande, puis visitez le site [enbridgegas.com/savewithgas](http://enbridgegas.com/savewithgas) pour préparer votre demande. Vous devez accepter les conditions générales et vous pouvez le faire par voie électronique, ou vous pouvez remplir et renvoyer votre formulaire de conditions générales signé.

### Réalisez la valeur du gaz naturel

Par rapport à l'électricité, au propane ou au mazout, opter pour le gaz naturel peut vous faire économiser jusqu'à 52 %\* par an sur les coûts de chauffage et d'eau chaude dans la maison. Le gaz naturel est également le moyen le plus abordable de faire fonctionner les appareils tels que les cuisinières, les sècheuses à linge et les barbecues.

Pour que nous puissions étendre le service de gaz naturel dans les régions où le coût de construction de l'infrastructure est plus élevé que les revenus générés, la Commission de l'énergie de l'Ontario a approuvé un supplément lié à l'expansion (SE). Il s'agit de frais à taux variable, de 0,23 \$/mètre cube de gaz naturel utilisé; ces frais seront indiqués de façon distincte sur votre facture mensuelle pendant 40 ans maximum. En moyenne, cela représente environ 550 \$ par an. Même avec le SE, vous économiserez sur les coûts énergétiques et d'eau chaude de votre maison si vous optez pour le gaz naturel. Pour estimer les économies d'énergie potentielles en fonction de votre situation ou pour trouver des informations précieuses qui vous aideront à prendre une décision éclairée pour votre ménage, visitez [enbridgegas.com/savewithgas](http://enbridgegas.com/savewithgas)

### Contactez-nous

Il suffit d'appeler notre conseiller local en matière d'expansion dans les collectivités. Vous pouvez communiquer avec nous pour discuter des étapes à suivre en ce qui concerne le raccordement au gaz naturel, pour en savoir davantage à propos de la valeur du gaz naturel et pour estimer les économies potentielles que vous pouvez réaliser dans votre maison ou votre entreprise. Don vous fournira des informations précieuses pour vous aider à déterminer si le passage au gaz naturel est intéressant pour vous.

- Don Armitage 705-750-7203 [don.armitage@enbridge.com](mailto:don.armitage@enbridge.com)

Nous espérons pouvoir satisfaire vos besoins en énergie.



#### Ahmed Al-Amry

Superviseur, Expansion dans les collectivités

Enbridge Gas Inc.

[savewithgas@enbridge.com](mailto:savewithgas@enbridge.com)

[savewithgas.com](http://savewithgas.com)

\*Le prix du gaz naturel est calculé en fonction du tarif n° 1 en vigueur au 1er juillet 2021 et comprend le supplément lié à l'expansion de 0,23 \$ par mètre cube. Les prix du mazout et du propane sont calculés en fonction des derniers prix de détail disponibles. Les tarifs d'électricité sont calculés en fonction des tarifs de distribution de Hydro One (densité moyenne T1) en date du 1er mai 2021 et des abonnés RPP avec la tarification TOU. Cela comprend la nouvelle remise de l'Ontario pour l'électricité (ROE). Les coûts sont calculés pour l'équivalent d'énergie consommée et comprennent tous les frais de service, de livraison et d'énergie. Le prix du carbone est inclus pour tous les types d'énergie, comme indiqué. La TVH n'est pas comprise.



## Investir dans les communautés autochtones

Travailler ensemble pour créer des relations étroites et une prospérité durable

**Enbridge adhère à un ensemble de valeurs d'entreprise solides et a adopté et mis en œuvre un certain nombre de politiques et de pratiques en matière de responsabilité d'entreprise. Notre politique relative aux peuples autochtones oriente la nature et la portée de nos relations avec les peuples autochtones partout où nous interagissons ensemble.**

- Au service de 21 communautés autochtones partout en Ontario.
- 33 millions de dollars en contrats avec des fournisseurs et des entrepreneurs autochtones.
- Soutien aux Initiatives pour les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits depuis 2012.



## Dynamiser les entreprises locales

L'accès à une source d'énergie plus abordable, fiable et abondante constitue un avantage concurrentiel majeur pour les petites et grandes entreprises. Le raccordement au gaz naturel permettra de développer des infrastructures essentielles et de stimuler le développement économique au sein de la collectivité.

Le gaz naturel à faible coût permet aux familles, aux entreprises et aux industries de l'Ontario de réaliser des économies annuelles d'environ 5 milliards de dollars qui sont réinvesties dans l'économie.



### Vous pouvez compter sur nous

Raccordement des abonnés  
**1-877-362-7434**

Du lundi au vendredi,  
de 8 h à 18 h

Appelez avant de creuser  
**1-800-400-2255**

Ligne d'urgence, 24 h sur  
24 et 7 jours sur 7  
**1-866-763-5427**

Contacts du service d'expansion dans les collectivités

Don Armitage  
**705-750-7203**  
**don.armitage@enbridge.com**

Randy Whitten  
**437-228-7296**  
**randy.whitten@enbridge.com**



\* Le prix du gaz naturel est calculé en fonction du tarif n° 1 en vigueur au **1<sup>er</sup> juillet 2021** et comprend le supplément lié à l'expansion de 0,23 \$ par m<sup>3</sup>. Les prix du mazout et du propane sont calculés en fonction des derniers prix de détail disponibles. Les tarifs d'électricité sont calculés en fonction des tarifs de distribution de Hydro One (densité moyenne T1) en date du **1<sup>er</sup> mai 2021** et des abonnés RPP avec la tarification TOU. Cela comprend la nouvelle remise de l'Ontario pour l'électricité (ROE). Les coûts sont calculés pour l'équivalent d'énergie consommée et comprennent tous les frais de service, de livraison et d'énergie. Le prix du carbone est inclus pour tous les types d'énergie, comme indiqué. La TVH n'est pas comprise.

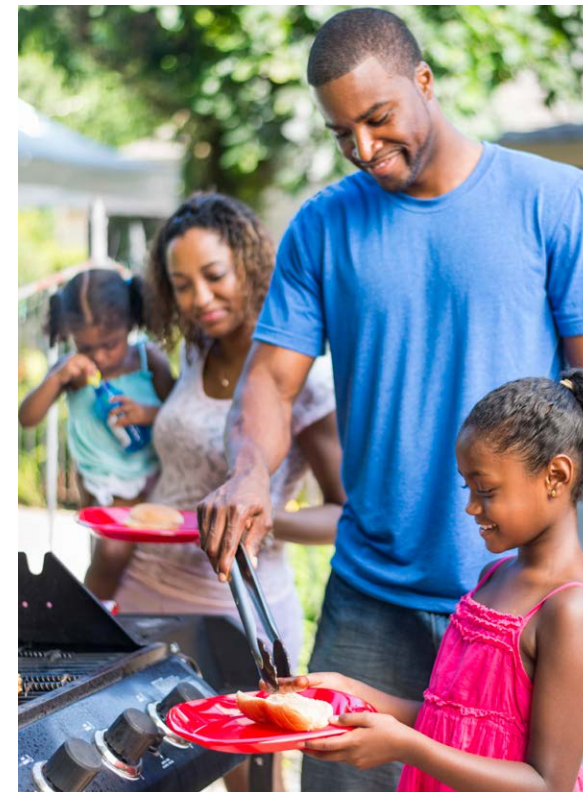
\*\* Sous réserve de modifications. Veuillez noter que tous les frais, à l'exception des frais fixes, varient en fonction de la consommation de gaz de l'abonné.

© 2021 Enbridge Gas Inc. Tous droits réservés.

Passez au gaz naturel :  
une énergie sûre, fiable et abordable

## Dynamiser votre collectivité

Pourquoi le gaz naturel est un choix judicieux



Nous sommes conscients que nous vivons des moments hors du commun--dans le monde entier et ici chez nous, en Ontario. Les travaux d'expansion dans les collectivités ont été identifiés comme un service essentiel par le gouvernement de l'Ontario. Enbridge Gas s'est engagé à fournir du gaz naturel à votre collectivité et nous suivons les dernières directives fournies par les responsables de la santé publique et les autorités gouvernementales. Assurer la santé et la sécurité de nos abonnés, de nos employés et de nos entrepreneurs est notre priorité absolue. Visitez [enbridgegas.com/savewithgas](http://enbridgegas.com/savewithgas) pour obtenir des mises à jour sur le projet d'expansion communautaire.

## Les avantages du gaz naturel



### Plus abordable

Par rapport aux autres combustibles et à l'électricité, le gaz naturel est la source d'énergie la plus économique pour le chauffage de votre maison et l'eau chaude.



### Fiable et abondant

Ne vous souciez plus jamais de tomber à cours d'énergie ou d'arranger des livraisons.

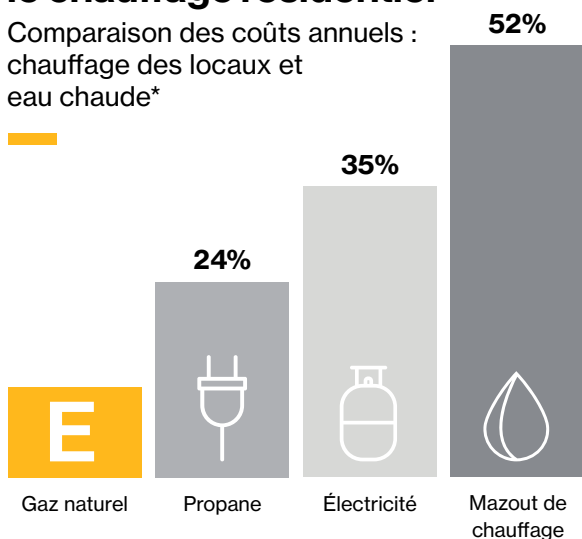


### Confort et commodité

Tant pour le chauffage que pour l'eau chaude et la préparation des repas, le gaz naturel contribue à rendre votre maison plus confortable et agréable.

## Factures annuelles pour le chauffage résidentiel

Comparaison des coûts annuels : chauffage des locaux et eau chaude\*



## Comment commencer à économiser avec le gaz naturel

Visitez [enbridgegas.com/savewithgas](http://enbridgegas.com/savewithgas) pour en savoir plus sur les avantages du gaz naturel et les nombreuses façons dont il peut contribuer à alimenter votre style de vie. Suivez simplement ces quatre étapes simples pour vous raccorder. Il est toujours préférable de soumettre votre demande de raccordement au service de gaz naturel au début du processus, car il faut parfois plusieurs mois pour obtenir les localisations et les permis nécessaires avant de pouvoir installer le service en tant que tel.



### 1 Visitez [enbridgegas.com/savewithgas](http://enbridgegas.com/savewithgas)

Rendez-vous en ligne sur [enbridgegas.com/savewithgas](http://enbridgegas.com/savewithgas) pour exprimer votre intérêt pour le gaz naturel en cliquant sur le bouton « S'inscrire » et accepter les conditions générales.



### 2 Parlez à votre entrepreneur en chauffage local

Informez votre entrepreneur en chauffage que vous avez accepté les conditions générales.

Votre entrepreneur soumettra la demande de service de gaz naturel en votre nom.

Une fois ces deux étapes accomplies, notre bureau communiquera avec vous pour confirmer le temps nécessaire.

Notre service de construction prendra contact avec vous pour fixer un rendez-vous afin de localiser et de baliser tous les services souterrains existants.



### 3 Lorsque le compteur de gaz est installé

Communiquez avec votre entrepreneur pour organiser l'installation/la conversion de vos appareils au gaz naturel.



### 4 La dernière étape

Appelez le 1-877-362-7434 au moins 48 heures à l'avance pour arranger l'activation de votre compteur et l'inspection finale des appareils au gaz naturel.

## Où va votre argent?

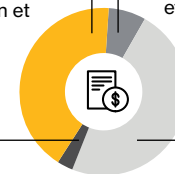
Voici une explication utile des éléments figurant sur une facture de gaz naturel

### Supplément lié à l'expansion

Construire l'infrastructure permettant d'amener le gaz naturel dans votre collectivité demande un investissement important. Ce supplément est votre contribution et constitue la manière la plus équitable de répartir les coûts.

### Frais d'abonnés

Il s'agit d'un montant fixe de 21,83 \$\*\* qui sert à payer le relevé des compteurs, l'entretien de l'équipement, les services d'intervention d'urgence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et l'expansion dans les collectivités.



### Ajustement des coûts

Vous payez ce que nous payons. Lorsque le prix du gaz naturel change, nous ajustons votre facture tous les trois mois sous forme de frais ou de crédit.

### Frais d'approvisionnement, de livraison et de transport

Ces frais couvrent les coûts d'achat du gaz naturel, de son transport en Ontario et de son acheminement jusqu'à votre domicile, en toute sécurité et fiabilité.

## FAQ

1. En tant que nouvel abonné dans le cadre du projet d'expansion dans les collectivités, pourquoi dois-je payer un supplément pour les coûts de construction?
2. Pourquoi la durée d'application de la surtaxe diffère-t-elle selon les collectivités?

Pour nous permettre d'étendre le service de gaz naturel dans les régions rurales où le coût de construction de l'infrastructure est plus élevé que les revenus générés, l'organisme de réglementation énergétique de la province, la Commission de l'énergie de l'Ontario, a approuvé une redevance supplémentaire pour les nouveaux abonnés s'élevant à 23 cents pour chaque mètre cube de gaz naturel consommé, pendant une période limitée. En moyenne, la plupart des foyers paieront 550 \$ par an pendant une période de 40 ans maximum. La durée d'application de cette redevance varie d'une collectivité à l'autre car le coût global pour desservir chaque collectivité diffère en fonction de facteurs tels que la distance entre la collectivité et un gazoduc existant. Même avec ces frais supplémentaires, vous économiserez sur les coûts énergétiques et d'eau chaude de votre maison si vous optez pour le gaz naturel.

# Comment commencer à économiser avec le gaz naturel

Sûr. Fiable. Abordable. Abondant.

1

## Visitez [enbridgegas.com/savewithgas](https://enbridgegas.com/savewithgas)

Rendez-vous en ligne sur [enbridgegas.com/savewithgas](https://enbridgegas.com/savewithgas) pour exprimer votre intérêt pour le gaz naturel en cliquant sur le bouton « S'inscrire » et accepter les conditions générales.

2

## Parlez à votre entrepreneur en chauffage local

Informez votre entrepreneur en chauffage que vous avez accepté les conditions générales.

Votre entrepreneur soumettra la demande de service de gaz naturel en votre nom.

Une fois ces deux étapes accomplies, notre bureau communiquera avec vous pour confirmer le temps nécessaire.

Notre service de construction prendra contact avec vous pour fixer un rendez-vous afin de localiser et de baliser tous les services souterrains existants.

3

## Lorsque le compteur de gaz est installé

Communiquez avec votre entrepreneur pour organiser l'installation/la conversion de vos appareils au gaz naturel.

4

## La dernière étape

Appelez le 1-877-362-7434 au moins 48 heures à l'avance pour arranger l'activation de votre compteur et l'inspection finale des appareils au gaz naturel.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'un de nos conseillers en matière d'expansion dans les collectivités dont la liste se trouve ci-dessus.

### Contacts d'Enbridge Gas

Don Armitage  
705-750-7203

[don.armitage@enbridge.com](mailto:don.armitage@enbridge.com)

Randy Whitten  
437-228-7296

[randy.whitten@enbridge.com](mailto:randy.whitten@enbridge.com)



Visitez **enbridgegas.com/savewithgas** pour en savoir plus sur les avantages du gaz naturel et les nombreuses façons dont il peut contribuer à alimenter votre style de vie.



## IMPORTANT

Ne débranchez pas votre source de combustible existante et ne retirez aucun appareil tant que votre nouveau service de gaz naturel et votre nouveau compteur de gaz n'ont pas été installés.



# Conseils pour réaliser facilement des économies d'énergie

Voici quelques façons simples d'économiser de l'énergie, de réduire vos coûts et de maintenir votre confort.

## Liste de vérification pour le printemps et l'été

- Réglez votre thermostat sur une température confortable.** Augmentez la température de quelques degrés lorsque vous dormez ou que vous êtes absent.
- Laissez les couvre-fenêtres fermés** pendant les heures les plus chaudes. Ouvrez les fenêtres la nuit.
- Changez ou nettoyez régulièrement les filtres** de votre appareil de climatisation.
- Changez ou nettoyez régulièrement les filtres de votre appareil de refroidissement** pour qu'il continue à fonctionner efficacement.
- Utilisez votre hotte de cuisine lorsque vous cuisinez** pour aider à évacuer la chaleur de votre maison.
- Maintenez la fraîcheur à l'intérieur de votre maison en **cuisinant sur votre barbecue** plutôt que d'utiliser votre cuisinière ou votre four.
- Si possible, **faites sécher les vêtements à l'air libre** afin d'économiser de l'énergie.
- Enlevez la poussière et les débris des rails des portes coulissantes** pour empêcher l'air frais de s'échapper.
- Si vous avez une piscine, **utilisez une toile solaire** pour retenir la chaleur.
- Faites sécher la vaisselle à l'air libre** une fois le cycle de lavage du lave-vaisselle terminé.

## Conseils pour réaliser des économies toute l'année



Avant de faire fonctionner votre lave-vaisselle ou votre machine à laver, attendez toujours que la charge soit complète.



Une douche de cinq minutes utilise moins de la moitié de l'eau chaude d'un bain.



Lavez et rincez les vêtements à l'eau froide pour consommer moins d'énergie.



Réparez les robinets qui coulent : une goutte par seconde pendant un mois équivaut à 16 bains chauds!



Ne regardez pas dans le four pendant la cuisson car 20 % de la chaleur s'échappe!



Calfeutrez les portes et les fenêtres pour éviter les fuites d'air.

# Le gaz naturel est maintenant disponible dans votre collectivité

## Conditions générales du service de gaz naturel - à remplir par le propriétaire

---

### Politique d'installation du service de gaz naturel

Enbridge fournira et installera sans frais une conduite de branchement par adresse municipale pour les nouveaux abonnés, à condition que :

1. La distance entre la limite du terrain du propriétaire et le mur de façade de la maison/du bâtiment soit de 20 mètres ou moins; et
2. La distance entre le mur de façade de la maison/du bâtiment et l'emplacement du compteur sélectionné soit de 2 mètres ou moins.

Lorsque ces distances sont plus grandes, l'installation de service et de compteur entraîne des frais supplémentaires de 32 \$ par mètre (plus les taxes applicables) \*. Appelez votre fournisseur local en chauffage, ventilation et climatisation (CVC) pour demander une évaluation et soumettre une demande de raccordement au service de gaz naturel.

Enbridge Gas évaluera où votre fournisseur CVC a demandé le compteur et déterminera où le service peut être installé.

---

### Supplément lié à l'expansion : à quoi s'attendre?

Construire l'infrastructure permettant d'amener le gaz naturel dans votre collectivité demande un investissement important. Le supplément lié à l'expansion (supplément) permet de réduire les coûts initiaux des abonnés en les étalant dans le temps\*\*.

En moyenne, la plupart des foyers paieront un supplément d'environ 550 \$ par année (0,23 \$ par mètre cube). Le supplément est calculé en fonction de la consommation et fluctue en fonction du gaz consommé dans la maison.

---

### La politique d'annulation

Si votre compte de gaz naturel n'est pas activé dans l'année qui suit l'installation de votre nouveau service de gaz naturel, vous devrez payer les frais d'installation d'Enbridge Gas, soit 2 500 dollars.

---

Nom (en caractères d'imprimerie)

Numéro de téléphone

Courriel

Adresse (en caractères d'imprimerie)

Signature

Date

### Vous avez des questions?

### Vous pouvez compter sur nous

Contactez notre équipe du service à la clientèle au 1-888-427-8888  
[customerconnectionscontactcentre@enbridge.com](mailto:customerconnectionscontactcentre@enbridge.com)

Veillez remplir ce formulaire et l'envoyer par courriel à  
[ceapplications@enbridge.com](mailto:ceapplications@enbridge.com)

\*Les communautés des Premières nations sont exemptées de la TVH.

\*\*Le supplément lié à l'expansion sera transféré aux futurs propriétaires.